

Projet Local d'Évaluation BAC Général 2023

Préambule

Les enseignantes et enseignants du lycée polyvalent Jean Monnet, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, se sont entendues sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de rendre visible et explicite la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles.

Cadre général

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'explicitier les moyennes des bulletins, et donc les notes qui les composent, qui rendront compte à chaque trimestre des acquis et des progrès des élèves aux différentes étapes du cycle terminal. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est de plus révisable tous les ans.

Principes et engagements :

- Le présent projet d'évaluation définit les principes qui courent dans le cadre d'une année de fonctionnement normal.
- Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement ;
- Les élèves sont évalués de manière équitable dans chaque enseignement sur un même niveau d'enseignement
- Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note.
- Les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral ;
- Les évaluations sont accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer ;
- Les notes trimestrielles obtenues par les élèves doivent être significatives du niveau d'acquisition et des progrès des élèves. C'est-à-dire faire référence à plusieurs évaluations qui peuvent prendre plusieurs formes (devoirs sur table, interrogation orale, rendu de projet...).
- Le nombre, la durée, et la nature des évaluations sont en cohérence avec le volume horaire de chaque enseignement.
- L'absence à des évaluations entrant dans le calcul des synthèses trimestriel doit faire l'objet d'une proposition de rattrapage dans le cas où le bilan trimestriel n'est plus significatif.
- Par souci d'équité, toute absence à une évaluation donne lieu à rattrapage, lorsque l'organisation le permet. Tout refus entraîne l'attribution de la note zéro. Il en va de même pour les cas de plagiat ou de fraude.
- Toutes les notes ne sont pas forcément comptabilisées dans le contrôle continu. En revanche, toutes les notes de la classe de première, ainsi que celles du premier et deuxième trimestre de la classe de Terminale sont transférées dans PARCOURSUP, la procédure d'accès à l'enseignement supérieur.

I LES DISCIPLINES ÉVALUÉES EN CONTRÔLE CONTINU :

Elles représentent sur les deux années du cycle terminal (1ère et terminale) 40% du baccalauréat, elles sont à distinguer selon l'année du cycle terminal et prennent en compte aussi l'enseignement de spécialité abandonné en fin de première selon le visuel suivant :

| Disciplines | Classe de 1 ^{ère} | Classe de terminale |
|---|----------------------------|---------------------|
| Histoire-Géographie | Coefficient 3 | Coefficient 3 |
| Langue Vivante A | Coefficient 3 | Coefficient 3 |
| Langue Vivante B | Coefficient 3 | Coefficient 3 |
| Ens Scientifique (Générale) / Mathématiques (Technologique) | Coefficient 3 | Coefficient 3 |
| Education Physique et Sportive | | Coefficient 6 (CCF) |
| Enseignement Moral et Civique | Coefficient 1 | Coefficient 1 |
| Enseignement de spécialité de 1ère | Coefficient 8 | |

II LES DISCIPLINES EVALUÉES EN CONTROLE TERMINAL :

Elles représentent sur les deux années du cycle terminal (1ère et terminale) 60% du baccalauréat.

Elles sont affectées des coefficients suivants :

| | Première | Terminale | Total cycle session |
|--|--------------------------|--------------------------|--|
| Enseignement de spécialité de première | 8 | | 8 |
| Histoire-géographie | 3 | 3 | 6 |
| Langue vivante A | 3 | 3 | 6 |
| Langue vivante B | 3 | 3 | 6 |
| Enseignement scientifique* | 3 | 3 | 6 |
| Éducation physique et sportive | | 6 | 6 |
| Enseignement moral et civique | 1 | 1 | 2 |
| Total des enseignements obligatoires | 21 | 19 | 40 |
| Enseignement optionnel (maximum 1 en première, 2 en terminale, exceptées LCA latin et grec) | 2 (par option et par an) | 2 (par option et par an) | 4 ajoutés au total des coefficients (14 maximum) |

| | Classe de 1 ^{ère} | Classe de terminale générale | Classe de terminale technologique |
|--------------|----------------------------|------------------------------|-----------------------------------|
| Français | Coefficient 10 | | |
| Philosophie | | Coefficient 8 | Coefficient 4 |
| Spécialité 1 | | Coefficient 16 | Coefficient 16 |
| Spécialité 2 | | Coefficient 16 | Coefficient 16 |
| Grand Oral | | Coefficient 10 | Coefficient 14 |

III CONTROLE CONTINU : PRECISIONS DISCIPLINAIRES

Enseignement de tronc commun en langues vivantes :

En langues vivantes, les 5 compétences (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit, expression écrite, expression orale en interaction et expression orale en continu) seront évaluées sur les deux années du cycle terminal. Ces différentes évaluations s'appuieront sur le Cadre Européen des Langues (CECRL) qui définit les niveaux de compétences en langue du A2 au B2. En fin de terminale, une attestation de langue pour chaque compétence sera délivrée pour chaque élève à la suite d'évaluations communes à tous les élèves du lycée. Les notes obtenues seront intégrées à la moyenne.

| | LVA | LVB | LVC |
|------------------------------------|-----|-----|-----|
| Niveau attendu en Première | B1+ | A2+ | A2 |
| Niveau attendu en Terminale | B2 | B1 | B1- |

Enseignement de tronc commun en Histoire-Géographie :

L'histoire et la géographie visent à une compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui. Elles offrent une lecture du monde tout en initiant à sa complexité par la saisie de dynamiques complémentaires, conflictuelles et contradictoires. Elles éduquent à la liberté et à la responsabilité en saisissant les choix des acteurs individuels et collectifs dans une situation donnée imposant des contraintes

| | 1 ^{er} T | 2 ^{ème} T | 3 ^{ème} T |
|---|---|---|--------------------|
| 1 ^{ère} 3 % de la note du Bac | 1 ou 2 évaluations certificatives (devoirs en temps limité) et évaluations effectuées en classe | 1 ou 2 évaluations certificatives (devoirs en temps limité) par trimestre 60 % de la note sur un devoir issu de la banque nationale de sujet 40 % de la note sur évaluations effectuées en classe | |
| Tle 3 % de la note du Bac | 1 ou 2 évaluations certificatives (devoirs en temps limité) et évaluations effectuées en classe | 1 ou 2 évaluations certificatives (devoirs en temps limité) par trimestre 60 % de la note sur un devoir issu de la banque nationale de sujet 40 % de la note sur évaluations effectuées en classe | |

et offrant des ressources.
Education Morale et Civique (E.M.C.)

Une note par trimestre : une note liée à la participation à un débat, une note à une activité collective, un travail de recherche ou de production, et une note liée à un écrit réflexif individuel à la suite d'un débat ou de toute autre activité collective

Enseignements scientifiques :

Dans le cadre de l'enseignement scientifique, le contrôle continu doit s'appuyer sur les connaissances et les compétences figurant dans les programmes, ainsi que sur les objectifs généraux de formation :

- Comprendre la nature du savoir scientifique et ses méthodes d'élaboration ;
- Identifier et mettre en œuvre des pratiques scientifiques, notamment à travers l'utilisation de savoirs et des savoir-faire mathématiques ;
- Identifier et comprendre les effets de la science sur les sociétés et sur l'environnement.

| | Evaluations de fin de chapitre, Examens blancs, Devoirs communs | ECRIT : <i>travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe</i> Oral : <i>Compte rendus, Exposés, Participation en classe</i> |
|-----------------------------------|---|---|
| 1 ^{ère} (2h par semaine) | Environ 80 % | Environ 20% |
| Tle (2h par semaine) | | |

Education Physique et Sportive (E.P.S.) :

L'évaluation en EPS repose, comme pour toutes les disciplines, sur une dimension qui permet aux élèves de se situer et d'apprendre, et une dimension qui conduit à attester d'un niveau de maîtrise au terme d'un temps d'apprentissage.

La note du baccalauréat en EPS correspond à la moyenne des trois notes, des trois épreuves évaluées en Contrôle en Cours de Formation sur l'année de terminale. Elle est arrondie au point entier le plus proche. Une convocation est remise aux élèves, précisant les modalités d'évaluation.

Pour le LSU (Livret scolaire) et Parcoursup, toutes les notes de l'année sont comptabilisées.

Il est évalué selon les mêmes principes que ceux poursuivis en classe de terminale. Il est affecté d'un coefficient 8.

IV LES ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE

Contrôle continu et préparation aux épreuves finales de terminale

Pour rappel, les élèves choisissent TROIS enseignements de spécialité en classe de première, et en conservent deux parmi elles en classe de Terminale. La spécialité qui n'est pas poursuivie est évaluée pour un coefficient de 8 sur cent pour le baccalauréat, en contrôle continu. Les deux autres seront l'objet d'une épreuve terminale, comme la philosophie. Ces deux autres sont affectées d'un coefficient 16/100.

Le volume horaire permet un nombre significatif de notes, concerté en équipes disciplinaires.

Au Lycée Jean Monnet, les spécialités proposées sont :

- Histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques..... **HGGSP**
- Humanité, littérature et société..... **HLP**
- Langue, littérature et cultures étrangères..... **LLCE**
- Mathématiques..... **Maths**
- Physique- chimie..... **Phys-Ch**
- Sciences de la vie et de la terre..... **S.V.T.**
- Sciences de l'ingénieur..... **S.I.**
- Sciences économiques et sociales..... **S.E.S.**

Elles sont évaluées comme suit :

| | <i>1er Trimestre</i> | <i>2ème trimestre</i> | <i>3ème trimestre</i> |
|--|---|---|---|
| HGGSP | 3 évaluations certificatives : un exposé oral, un travail de recherche avec devoir maison, un devoir sur table, pour 60% de la note. Les 40% restant sont toutes les autres notes du trimestre | 3 évaluations certificatives : un exposé oral, un travail de recherche avec devoir maison, un devoir sur table, pour 60% de la note. Les 40% restant sont toutes les autres notes du trimestre | 3 évaluations certificatives : un exposé oral, un travail de recherche avec devoir maison, un devoir sur table, pour 60% de la note. Les 40% restant sont toutes les autres notes du trimestre |
| | Si arrêt en fin de classe de 1 ^{ère} , la note du baccalauréat est la moyenne des trois notes trimestrielles. | | |
| | Pour Parcoursup, toutes les notes comptent (Année de première, 1 ^{er} et 2d trimestre de terminale) | | |
| Lien vers les compétences travaillées : https://www.ac-nantes.fr/options-et-enseignements-de-specialite-dans-les-lycees-122233 | | | |
| LLCE | L'acquisition des compétences est évaluée de manière progressive et constante. La note finale certifie le niveau atteint. | | |
| | Si arrêt en fin de classe de 1 ^{ère} , le niveau attendu est B1+ pour la LV A, A2+ pour la LV B, et, éventuellement, A2 pour la LV C. | | |
| | En terminale, le niveau attendu est B2 pour la LV A, B1 pour la LV B, et, éventuellement, B1-pour la LV C, évaluées en épreuves ponctuelles finales | | |
| Lien vers les compétences travaillées : https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/anglais/enseignement/langues-litteratures-et-cultures-etrangeres-et-regionales-1326502.kjsp?RH=1528200969282 | | | |
| MATHS | Les six compétences mathématiques sont évaluées de manière diversifiée et complémentaire : devoirs surveillés, en temps libre, rédaction de travaux de recherche, individuels ou collectifs, travaux pratiques, exposés oraux, QCM, Ces travaux peuvent être affectés de coefficients à l'appréciation de l'enseignant, en vue d'une note trimestrielle significative. | | |
| | Si arrêt en fin de classe de 1 ^{ère} , la note du baccalauréat est la moyenne des trois notes trimestrielles, coefficient 8 | | |
| | Lien vers le site académique des mathématiques : https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/mathematiques/ | | |
| Phys-Ch S.V.T. S.I. | Les évaluations revêtent des formes très variées, reflétant la diversité des objectifs de la discipline : interrogations sur table, individuelles ou collectives, devoirs ou exercices en temps libre, QCM, activités de projet, analyse de documents, productions orales.... Les activités expérimentales sont un élément central de la formation, et valorisées comme tel dans la notation. L'enseignant affecte les coefficients adéquats en vue de la notation finale. | | |
| | Si arrêt en fin de classe de 1 ^{ère} , la note du baccalauréat est la moyenne des trois notes trimestrielles, coefficient 8. | | |
| | Lien vers le site académique de Physique-Chimie : https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/physique-chimie/ | | |
| | Lien vers le site académique des S.V.T. : https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/sciences-de-la-vie-et-de-la-terre/ | | |
| | Lien vers le site académique des S.I. : https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/technologies-et-sciences-des-ingenieurs/ | | |
| S.E.S. | Les évaluations permettent d'évaluer la maîtrise des connaissances, les capacités diverses de traitement de l'information, et la capacité des élèves à les mobiliser dans des situations complexes. Pour cela, les évaluations sont variées : écrites, orales, individuels, collectifs, dans la classe, hors la classe. L'enseignant affecte des coefficients aux divers support d'évaluation pour obtenir une note trimestrielle significative. | | |
| | Si arrêt en fin de classe de 1 ^{ère} , la note du baccalauréat est la moyenne des trois notes trimestrielles, coefficient 8 | | |
| | Lien vers les compétences travaillées : https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/sciences-economiques-et-sociales/ | | |

V LES DISCIPLINES EVALUEES EN CONTROLE TERMINAL

| | <i>1er Trimestre</i> | <i>2ème trimestre</i> | <i>3ème trimestre</i> |
|--|--|-----------------------|-----------------------|
| Français | Les épreuves de français sont organisées en fin de classe de première, pour 10% de la note du baccalauréat (5% pour l'écrit, 5% pour l'oral) | | |
| | L'évaluation tout au long de l'année de revêt des formes variées et complémentaires, et préparent aux épreuves finales. Au plus tard au deuxième trimestre, les évaluations tendent vers les exercices de l'épreuve finale : contraction, essai, dissertation, commentaire, explicitation linéaire. La méthodologie est progressivement distillée depuis la classe de seconde. Les évaluations sont coefficientées par l'enseignant afin d'obtenir une moyenne significative, trimestrielle, et concertées en équipe disciplinaire | | |
| | Au moins un écrit et un oral blanc sont organisés dans l'année. | | |
| | Pour Parcoursup, toutes les notes comptent | | |
| Lien vers les compétences travaillées : https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/lettres/ | | | |
| Philosophie | L'épreuve est organisée en fin d'année de terminale. Elle est affectée d'un coefficient 8. | | |
| | La philosophie est une discipline nouvelle pour la plupart des élèves. L'évaluation prépare à l'épreuve finale qui consiste en une explication de texte ou une dissertation. | | |
| | Pour y parvenir, d'autres types d'évaluations sont proposées, en fonction des besoins et progression des élèves. En conditions d'enseignement normales (cf préambule), l'objectif de deux devoirs complets par trimestre est recherché. Deux devoirs en temps limité (4h) sont organisés dans l'année. | | |
| | Pour Parcoursup, toutes les notes comptent | | |
| Lien vers les compétences travaillées : https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/philosophie/ | | | |
| Le Grand Oral | L'épreuve est organisée en fin d'année de terminale et est affectée d'un coefficient 20. | | |
| | Le Grand oral est préparé pour prendre la parole en public de façon claire et convaincante. L'épreuve vise à utiliser les connaissances (liées aux spécialités) pour créer une argumentation et montrer en quoi elles sont essentielles au projet de poursuite d'études, voire professionnel, du candidat. | | |
| | Après 20 minutes de préparation, l'épreuve dure 20 minutes et se déroule en trois temps : un premier temps, debout devant le jury (sauf cas particulier), de présentation d'un sujet préalablement préparé, un deuxième temps d'échange avec le jury sur tout ou partie du programme des spécialités, et un troisième temps d'échange sur le projet de poursuite d'études du candidat (ou projet professionnel). | | |
| | Toutes les disciplines concourent à la préparation du Grand Oral, tout au long du lycée. En terminale, les enseignements de spécialité lui consacrent une attention accrue | | |

VII ELEVES A SCOLARITE ADAPTEE

(Exemple : aménagement d'emploi du temps, cours à domicile, ...)

Les élèves bénéficiant d'un emploi du temps adapté, notamment pour raisons médicales sont soumis aux mêmes conditions de validation du contrôle continu.

Si une ou plusieurs disciplines sont dispensées par le CNED, le contrôle continu intègre les notes trimestrielles obtenues dans ce cadre. Les mêmes notes sont intégrées dans Parcoursup.

Seul le relevé officiel adressé à l'Etablissement par le CNED fait foi.

Les disciplines dispensées par l'Etablissement doivent être couronnées de notes, trimestrielles, ou annuelles, significatives.

Les temps de présence dans l'Etablissement sont prioritairement consacrés aux évaluations certificatives.

Si l'élève est absent à plusieurs devoirs jugés essentiels par l'enseignant, un devoir spécifique est alors proposé pour un bilan trimestriel.

Si, en dépit de cet accompagnement, la note annuelle (celle comptant pour le baccalauréat) n'est toujours pas représentative, l'élève devra se présenter à une épreuve terminale, organisée dans l'Etablissement, en juin pour les élèves de terminale, et en septembre de l'année suivante pour les élèves de première.

VIII LES MODALITES DE RATTRAPAGE ET D'HARMONISATION

Si un élève est absent à une évaluation, l'enseignant prévoit son rattrapage sur un créneau dédié, principalement le mercredi après-midi. La convocation à ce rattrapage prime sur toute autre activité scolaire.

Si un élève est absent à plusieurs évaluations, et que sa moyenne trimestrielle n'est plus significative, l'enseignant prévoit une évaluation certificative à la fin de ce trimestre.

En cas de moyenne annuelle, dans un enseignement, qui serait estimée par l'Etablissement comme non représentative, une épreuve ponctuelle est organisée par l'Etablissement à titre de remplacement pour cette discipline :

- Pour une moyenne d'année de première : Au cours du premier trimestre de l'année de terminale, et portant sur le programme de première
- Pour une moyenne d'année de terminale : en juin, et portant sur le programme de l'année

Cette évaluation remplace la moyenne annuelle.

Le format de l'épreuve est celui prévu pour les candidats individuels. Les sujets peuvent être choisis dans la BNS (Banque Nationale de Sujets).